

De : fany <fany@crematorium.com>
Envoyé : dimanche 9 mars 2025 13:27
À : enquetepublique <enquetepublique.crematorium@dignelesbains.fr>
Objet : Enquête publique Crématorium

A l'attention de Madame la Commissaire enquêtrice du projet de création d'un crématorium sur la commune de Digne-les-Bains.

Madame,

Résidant à Digne depuis quelques années et passionnément attachée à cette ville, au sein de laquelle je me suis engagée dans plusieurs associations (Secours populaire, Digne à velo..etc) dans l'espoir d'apporter une petite pierre au renouveau de ce merveilleux endroit,

J'ai été informée du projet de création d'un crématorium en plein cœur du quartier résidentiel Tivoli/St Veran, qui, outre de nombreux logements, comporte une école primaire et plétors de commerces dynamiques (ce qui, à Digne n'est pas le cas partout !), boulangers, boucherie et produits locaux, cafés etc..

Ce crématorium doit donc être édifié, sans référendum préalable, en lieu et place d'un stade, légué à la ville pour en faire un lieu concourant au bien-être et à la santé des Dignois !

Plusieurs problèmes se posent, outre la dépréciation de ce quartier, un des plus agréables de la ville :

- Absence d'avis de l'ARS sur les impacts d'un tel projet sur la santé publique. Notamment l'impact de l'effet cocktail des rejets de cadmium, mercure, cobalt, dioxine sur les habitants et les enfants de l'école primaire, et ce, 6 jours sur 7 !
- Aucune surveillance environnementale n'est prévue !
- Accès compliqué au sein d'un quartier où les déplacements pédestres et cyclables notamment des enfants de l'école et des étudiants à l'école des Beaux-arts, sont déjà peu sécurisés..

De plus aucune projection dans l'avenir proche avec les problèmes liés aux convois funéraires, qui devront traverser un passage à niveau lors de l'imminente remise en route de la ligne Digne-Nice...

Absence de projets alternatifs :

pas d'autres lieux proposés, plus discrets, plus en périphérie, où les impacts écologiques, psychologiques, ou de santé publique seraient moindre.

Certains lieux auraient pourtant pu convenir, plus proches du cimetière du Bourg ou mieux encore dans les terrains en friche qui entourent l'hôpital..

- Absence également de consultation archéologique, pourtant obligatoire pour tout projet de construction.

Il résulte de tout cela une impression de précipitation antidémocratique, fort dommageable.

En conséquence, nous demandons l'arrêt du projet, et un référendum qui proposerait plusieurs lieux à choisir pour l'implantation de ce crématorium.

Vous remerciant pour l'attention portée à notre requête, je vous prie de bien vouloir recevoir, Madame l'expression de mes sentiments respectueux.

Stephanie Morice.
13 rue des Airelles.
Digne-les-Bains